

APPEL A PROJET ARTISTIQUE PARTICIPATIF

LE RESEAU DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT CULTUREL EN MILIEU RURAL

Initié par le Département du Nord, [le réseau départemental de développement culturel en milieu rural](#) fédère neuf projets culturels de territoire sur un périmètre de plus de 260 communes regroupant 495 000 habitants.

Ce réseau œuvre au développement de la culture au plus près des habitants dans des zones rurales isolées ou péri-urbaines plutôt éloignées de l'offre culturelle.

Aujourd'hui, les neuf têtes de réseau sont engagées sur leur territoire dans une démarche de co-construction de projets avec les habitants, les communes, les partenaires éducatifs, sociaux, le tissu associatif local et les artistes.

A l'échelle départementale, les membres du réseau partagent leurs expériences, mutualisent les moyens, explorent de nouveaux partenariats, expérimentent de nouvelles formes de projets.

CONTEXTE ET THEMATIQUE

Après « [Les choses en face](#) » en 2016 proposé par le collectif l a c a v a l e, « [Exquise humanité](#) » avec la Compagnie Ocus en 2019, les neuf partenaires du réseau de développement culturel en milieu rural lancent un nouvel appel à projet commun en direction d'équipes artistiques professionnelles.

Les artistes accompagneront les habitants, amateurs pratiquants en collectif (chorales, harmonies, écoles de musique...) ou en individuel à la réalisation d'un **concert participatif** (création paroles et musiques...) **favorisant l'expression des habitants**.

Le projet proposé devra prévoir un ou plusieurs temps forts ou restitutions en extérieur et/ou intérieur ainsi qu'une trace permettant d'en garder la mémoire.

OBJECTIFS

- Co-construire un projet entre têtes de réseau, artistes, partenaires locaux et habitants,
- Favoriser et renforcer les échanges et le maillage entre acteurs locaux et inter-territoires,
- Valoriser les territoires ruraux, leurs particularités ainsi des lieux emblématiques,
- Favoriser l'expression et la curiosité des habitants, permettre l'échange entre générations, la mixité sociale, les rencontres, la mobilité,
- Rendre attractive et accessible une pratique amateur accompagnée d'artistes professionnels, initier de nouveaux partenariats,
- Donner envie de devenir ambassadeur du projet.

DOMAINES ARTISTIQUES

Chant, slam, musique, percussions corporelles... Possibilité d'associer d'autres approches artistiques. Afin d'assurer une cohérence au projet proposé et une capacité d'action sur les 9 territoires, **les artistes devront candidater en collectif** (existant ou constitué pour ce projet).

CONDITIONS GENERALES

BUDGET GLOBAL*-(TTC) : 50 000 € (Département du Nord et Territoires) répartis sur 2 ans

* tous défraiements (déplacements, repas, hébergements) et frais techniques compris

CONDITIONS TECHNIQUES :

Accueil dans des lieux de différentes natures : salles des fêtes, structures socio-culturelles, bibliothèques, espaces extérieurs (peu ou pas d'équipements culturels sur les territoires concernés).
Autonomie des artistes dans leurs déplacements : véhicule et permis B obligatoires

ACCOMPAGNEMENT DU RESEAU :

Le réseau accompagne l'équipe artistique dans sa découverte des territoires et la rencontre des partenaires locaux. Il veille aux bonnes conditions de son travail, organise logistiquement le projet en lien avec les communes et structures locales souhaitant s'associer à l'action. Il se charge de l'information et de la communication en faveur de ce projet le plus en amont possible auprès des partenaires et des habitants en lien avec l'équipe artistique.

GESTION PAR LE COLLECTIF ARTISTIQUE : coordination artistique et technique du projet.

CONVENTIONNEMENT avec le Département du Nord et les membres du réseau

CRITERES DE SELECTION

- Pertinence de la proposition au regard des objectifs
- Aspect original ou novateur du projet
- Appréhension, connaissance des territoires
- Faisabilité du projet
- Respect de l'enveloppe budgétaire

CALENDRIER

- Diffusion de l'appel à projets : 2^{ème} quinzaine septembre 2022
- Date limite de dépôt des candidatures : 6 novembre 2022 (minuit)
- Présélection des projets soumis* : novembre 22
- Audition des équipes retenues et choix de l'équipe lauréate* : jeudi 8 décembre 2022
- Mise en œuvre du projet septembre 2023 à juin 2024 :
2^{ème} semestre 2023 - ateliers de création et de pratique dans les 9 territoires
1^{er} semestre 2024 - étapes de travail inter-territoires, restitution(s), au moins une restitution finale avec tous les participants
**Par un jury composé de représentants des neuf têtes de réseau et du Département du Nord*

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le collectif d'artistes devra être représenté par une personnalité morale (association) lui permettant d'assurer le portage salarial, d'émettre des factures et de percevoir une subvention.

- Dossier de présentation du projet artistique proposé incluant une note d'intention
- Budget détaillé du projet TTC incluant défraiements et frais techniques
- Phasage et calendrier du projet
- Dossier artistique actualisé présentant la démarche artistique générale du collectif ainsi qu'une sélection de réalisations significatives (création et médiation) - 10 pages maxi
- CV des artistes
- Justificatifs du statut professionnel de la structure porteuse du projet (licence d'entrepreneur de spectacle vivant, statuts de l'association et avis de situation au répertoire Sirene*...)

Les candidatures sont à envoyer sous format numérique PDF avant le 6 novembre 2022 (minuit) à Reseau.DCMR@lenord.fr

Tout dossier incomplet à la date butoir entrainera la non prise en compte de la candidature.

RENSEIGNEMENTS

Véronique Lerouge - 03 59 73 81 86 - Reseau.DCMR@lenord.fr
Département du Nord - Direction Sports Culture - Service développement culturel
51 rue Gustave Delory - 59047 LILLE CEDEX

Le Réseau départemental de développement culturel en milieu rural

